

## Appel de Hô Chi Minh au lendemain de la conférence de Genève (Viet Bac, 22 juillet 1954)

**Légende:** Réunis à Genève du 20 au 21 juillet 1954, les délégués français, vietnamiens, soviétiques, chinois et américains parviennent, le 21 juillet 1954, à un accord de compromis au sujet du conflit d'Indochine. Le 22 juillet 1954, l'appel de Hô Chi Minh évoque les différents aspects de l'accord.

**Source:** RUSCIO, Alain. Hô Chi Minh, Textes 1914 - 1969. Paris: L'Harmattan, 1990. 231 p. ISBN 2-7384-0537-1. p. 168 - 171.

**Copyright:** (c) L'Harmattan

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/appel\\_de\\_ho\\_chi\\_minh\\_au\\_lendemain\\_de\\_la\\_conference\\_de\\_geneve\\_viet\\_bac\\_22\\_juillet\\_1954-fr-342b3bf6-ad65-4dbd-ae0a-55d1b4853bbd.html](http://www.cvce.eu/obj/appel_de_ho_chi_minh_au_lendemain_de_la_conference_de_geneve_viet_bac_22_juillet_1954-fr-342b3bf6-ad65-4dbd-ae0a-55d1b4853bbd.html)



**Date de dernière mise à jour:** 01/03/2017

## L'Appel de Hô Chi Minh (Viet Bac, 22 juillet 1954)

Aux compatriotes, combattants et cadres du pays tout entier,

La Conférence de Genève a pris fin. Notre diplomatie vient de remporter une grande victoire.

Au nom du Gouvernement, j'adresse cet appel à tous nos compatriotes, combattants et cadres:

1) C'est pour défendre la paix, l'unité, l'indépendance et la démocratie que, durant neuf longues années, notre peuple, notre armée, nos cadres et notre Gouvernement ont, d'un même coeur, enduré de nombreuses souffrances, surmonté toutes les difficultés, mené avec acharnement la guerre de Résistance et remporté d'éclatantes victoires. Au nom du Gouvernement, j'adresse à tous, compatriotes, combattants et cadres du Sud au Nord, mes chaleureuses félicitations. Je m'incline devant la mémoire de nos morts glorieux, les combattants et compatriotes qui se sont sacrifiés pour la Patrie. J'adresse ma sympathie aux blessés de guerre et aux combattants malades.

Nos grandes victoires sont également dues au soutien apporté à notre lutte politique par les peuples amis, le peuple de France et les peuples épris de paix du monde.

Ces victoires et les efforts soutenus des délégués de l'U.R.S.S. à la Conférence de Berlin ont abouti à l'ouverture à Genève des négociations entre nous et la France. La lutte de notre Délégation à Genève, appuyée par les Délégations soviétique et chinoise, a été couronnée d'un grand succès: la reconnaissance par le Gouvernement français de notre indépendance et souveraineté nationale, de notre unité et intégrité territoriales, et son engagement à retirer ses troupes hors de notre pays, etc...

Dorénavant, nous devons nous appliquer à la lutte pour la consolidation de la paix, la réalisation de l'unité, de l'indépendance et de la démocratie du pays.

2) Pour rétablir la paix, les deux parties doivent, avant tout, observer le cessez-le-feu.

A cet effet, il importe de regrouper les forces armées des deux parties dans deux régions différentes, ce qui revient à délimiter les zones de regroupement.

Cette délimitation est une mesure provisoire, une transition indispensable à l'exécution des Accords d'armistice, au rétablissement de la paix en vue de la réunification nationale par la voie des élections générales. Cette délimitation, à aucun égard, ne saurait signifier le démembrement, le partage de notre pays.

Après le cessez-le-feu, nos troupes seront regroupées dans le Nord, et les forces françaises dans le Sud, ce qui implique un échange de certaines régions de stationnement. Des régions antérieurement occupées par les troupes françaises deviendront zones libres. Par contre, un certain nombre de régions antérieurement libérées serviront de lieux de stationnement provisoire aux forces françaises avant leur retrait.

C'est une mesure qui s'impose dans la conjoncture actuelle.

Mais le Centre, le Sud et le Nord sont, tous les trois, territoire national. Infailliblement notre Patrie réunifiée, notre peuple libéré.

Compatriotes du Sud, vous avez les premiers combattu l'adversaire et fait preuve d'une haute conscience politique; vous saurez mettre les intérêts nationaux au-dessus des intérêts régionaux, les intérêts durables au-dessus des intérêts immédiats et unir vos efforts à ceux de la nation entière dans la lutte pour consolider la paix, réaliser l'unité, l'indépendance et la démocratie. Le Parti, le Gouvernement et moi-même, nous suivons de près vos efforts et nous avons la certitude que vous triompherez.

3) La lutte pour la consolidation de la paix, la réalisation de l'unité, de l'indépendance et de la démocratie sera également longue et dure. Pour remporter la victoire, il importe que le peuple, l'armée et les cadres, du

Nord au Sud, resserrent leurs rangs et réalisent l'unité de pensée et d'action.

Nous sommes pour une application rigoureuse des accords que nous avons signés avec le Gouvernement français et nous exigeons que ce dernier en fasse autant.

Nous redoublerons d'efforts et de vigilance pour consolider la paix et prévenir les manoeuvres de ceux qui seraient tentés de la saboter.

Nous lutterons énergiquement pour la tenue des élections générales libres en vue de la réunification nationale.

Il importe d'intensifier le travail de restauration et d'édification, de consolidation et de développement dans tous les domaines en vue de réaliser pleinement notre indépendance nationale.

Nous devons également tendre nos efforts à réaliser les réformes sociales qui permettront de relever le niveau de vie du peuple et de promouvoir la véritable démocratie.

Nous renforcerons davantage l'amitié fraternelle qui nous unit aux deux peuples khmer et laotien.

Nous consoliderons la grande amitié qui nous unit à l'Union Soviétique, à la Chine et aux autres pays amis. Pour la cause de la paix, nous devons raffermir les liens qui nous unissent au peuple de France, aux peuples d'Asie et du monde entier.

4) Je demande à tous les compatriotes, combattants et cadres de suivre strictement la ligne politique du Parti et du Gouvernement et d'appliquer correctement les mesures prises dans la lutte pour consolider la paix, réaliser l'unité, l'indépendance et la démocratie.

Vous tous, patriotes sincères, sans distinction de classe sociale, de convictions religieuses, d'opinions politiques et indépendamment du camp auquel vous apparteniez, de tout coeur je vous convie à une franche coopération dans la lutte pour le bien du peuple et de la nation, pour la paix, pour l'unité, l'indépendance et la démocratie de notre Viet Nam bien-aimé.

Quand la nation est unie comme un seul homme et qu'elle n'a qu'une seule pensée, la victoire est assurée.

Vive le Viet Nam pacifique, uni, indépendant et démocratique !

Source : documents relatifs à l'exécution des Accords de Genève sur le Viet Nam ; Département de la Presse et de l'Information du Ministère des Affaires Etrangères de la RDV, Hanoi, 1956.